

PATHOFLAX

Un projet de recherche européen pour maîtriser les maladies du lin fibre

11 acteurs de la recherche universitaire, des instituts techniques, du développement agricole et de l'industrie, français et belges, se donnent 4 ans pour trouver des solutions de lutte intégrée contre les maladies du lin fibre. 1,4 million d'euros de Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) soutiennent le programme PATHOFLAX qui vient en aide à la filière linière nord européenne, leader mondial.

80% du lin fibre mondial est produit en France et en Belgique. 11 acteurs de la filière lin ont décidé d'unir leurs compétences pour améliorer la lutte intégrée contre les maladies de cette culture dans le programme PATHOFLAX pour « *Le développement de stratégies vertes de contrôle des pathogènes du lin* ». La Région wallonne et la province de Flandre-Occidentale cofinancent le projet.

Détecter les maladies, mettre au point des méthodes de lutte

Lancé en janvier 2019 pour une durée de quatre ans, PATHOFLAX est le fruit d'une collaboration transfrontalière entre agriculteurs, industriels, universités et organismes de recherche pour maximiser la protection des cultures et notamment limiter l'impact d'agents pathogènes fongiques qui affectent le rendement et la qualité de la fibre du lin. La verticilliose du lin, une maladie causée par le champignon *Verticillium dahliae*, est particulièrement ciblée dans ce projet. Cette maladie d'origine tellurique est de plus en plus fréquente depuis une dizaine d'année et entraîne des baisses de rendement conséquentes sans que des solutions efficaces n'aient été trouvées pour le moment. Le projet PATHOFLAX doit permettre de mieux caractériser cet agent pathogène et les facteurs propices à son développement de manière à d'une part améliorer sa détection et d'autre part mettre au point des méthodes de lutte ayant un faible impact sur l'environnement.

Le projet PATHOFLAX a pour objectifs de :

- faire un état du développement de la maladie sur les cultures de lin fibre dans les Hauts de France, en Wallonie et en Flandre,
- tester des stratégies de lutte respectant l'environnement :
 - cartographie de la présence du champignon dans les sols,
 - évaluation de l'efficacité d'éliciteurs (composés naturels stimulant le système de défense des plantes) et des souches antagonistes,
 - sélection de variétés tolérantes et recherche d'itinéraires techniques adaptés,
- organiser un réseau de laboratoires aidant les agriculteurs confrontés à la verticilliose.

Les compétences et expertises transfrontalières des acteurs européens de la filière lin unis autour de projet conduiront à une réponse efficace, complète et adaptée aux attentes des producteurs. Impliqués dès l'origine dans ce processus de recherche, les agriculteurs des régions des Hauts de France, Wallonie et Flandre participent à ce réseau de coopération inter-régional, et en seront les premiers bénéficiaires. La communication des résultats s'adressera également à tous les acteurs de la filière et sera notamment portée par ARVALIS - Institut du végétal pour le versant français et par Inagro, CRA-W et la fédération belge du lin (ABV) pour le versant belge.

Les 11 partenaires de PATHOFLAX

PATHOFLAX adopte une approche pluridisciplinaire impliquant des spécialistes en agronomie (ARVALIS-Institut du végétal, Inagro), en analyse des plantes et des sols (ILVO), en sélection variétale (LINEA, Terre de Lin), en biotechnologie (FytoFend), en phytopathologie (CRA-W, Université de Gand), ainsi qu'en biologie végétale (Université de Namur, Université de Picardie Jules Verne) avec la participation de l'ABV (union professionnelle belge du lin).

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

inagro
ONDERZOEK & ADVIES IN LAND- & TUINBOUW

ILVO

fytofend
Pioneering Biological Alternatives



UNIVERSITEIT
GENT

Terre de Lin

ARVALIS
Institut du végétal

Wallonie
recherche
CRA-W

UNIVERSITÉ
DE NAMUR

linéa
SCIENTIFIQUES DE L'EST

Algemeen landbouwk. Vlaanderen
VLAVO

PATHOFLAX

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, DE LA WALLONIE ET DE LA FLANDRE :

